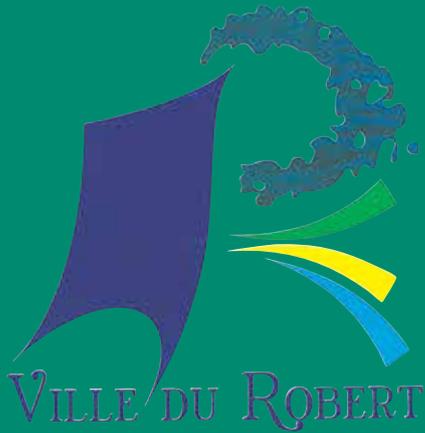


Ville du Robert

N° 5

Trimestriel - Juin 2013

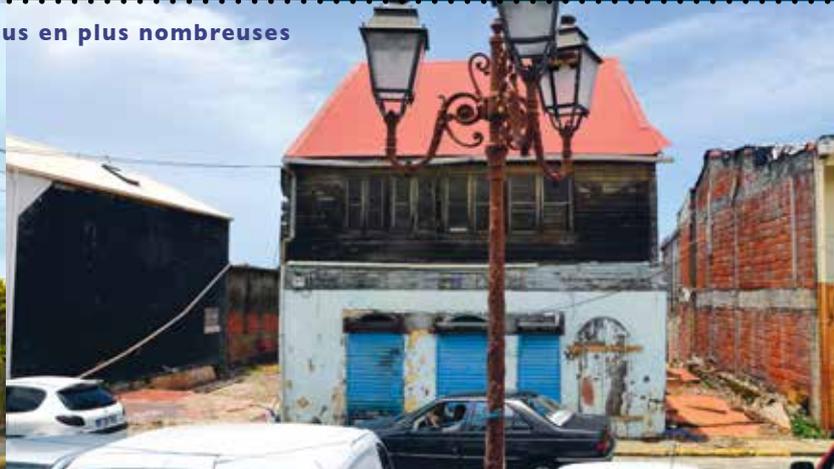
Bulletin Municipal



La rénovation urbaine de la Ville se poursuit

- 
- 1 - Opération mixte structurante
 - 2 - Marquage d'extension du centre-bourg sur le Bd H. Auzé
 - 3 - Parc de stationnement + gare routière + logements
 - 4 - Restructuration du front de mer, logements et commerces
 - 5 - Logements et structuration voie nouvelle
 - 6 - Equipement public (Bibliothèque - Médiathèque)
 - 7 - Equipement public (à définir)
 - 8 - Opération mixte d'entrée de ville (structurante)
 - 9 - Opération mixte
 - 10 - Equipement public culturel
 - 11 - Parc urbain
 - 12 - Service public municipal
 - 13 - Service public municipal
 - 14 - Galerie marchande, marquage urbain (carrefour)

Des démolitions de plus en plus nombreuses





Alfred MONTHIEUX



Le préfet en visite au port du Robert



Les vestiges de la période esclavagiste à l'ilet Chancel



2 le mot du Maire

Le chômage, qui ne cesse de s'accroître aux quatre coins du monde et particulièrement sur le sol martiniquais, nous interpelle tous.

Que faire pour enrayer ce phénomène ?

Comment aider nos jeunes et tous nos chômeurs, leur permettre d'espérer, de réussir, les inciter à avoir confiance en eux-mêmes et à faire preuve de patience sans céder au découragement ?

Cette situation chaotique de crise crée une fracture sociale profonde et nous amène à chercher les moyens utiles et indispensables pour offrir des solutions aux jeunes qui en souffrent afin qu'ils connaissent un avenir meilleur.

Le problème de l'emploi est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs de la société.

A ce titre, et en cette période d'austérité, la commune permet à plus de 170 chômeurs de bénéficier de contrats dans le cadre des emplois d'avenir, de contrats uniques d'insertion et de contrats d'apprentissage.

Ces possibilités sont malheureusement limitées.

Bien que le développement économique ne relève pas de la compétence des communes, la municipalité encourage et aide les auto-entrepreneurs à s'installer. En leur attribuant des espaces, chaque fois que cela est possible, afin de créer leur propre emploi dans divers domaines : la coiffure, l'esthétique, la couture, la restauration, la vente de fruits et de légumes, la fabrication et la dégustation de glaces, le secteur de la petite enfance (mini crèche, microcrèche, crèche)...

Depuis 2010, notre commune participe solidairement à la redistribution de moyens financiers (provenant de l'ancienne taxe professionnelle) au profit des communes

moins bien dotées, par le biais du Fonds national de garantie individuelle des ressources.

Une analyse du budget de l'année 2013 montre qu'en matière de recettes, la ville ne prévoit pas d'augmenter les taux de fiscalité. Elle maintient en l'état les taux votés en 1998, à savoir : 12,05 % pour la taxe d'habitation ; 30,10 % pour le foncier bâti et 21,81 % pour le foncier non bâti.

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, la diminution significative de l'octroi de mer due au ralentissement de l'activité économique en Martinique (deux recettes fort importantes) nous ont conduit à reporter la réalisation de quelques projets d'investissement.

Néanmoins, dans les mois à venir, nous tâcherons de reconstruire l'école Laure Marmont sur le site de Moulin à Vent, d'améliorer le réseau routier dégradé à cause de plusieurs intempéries, de désenclaver certains quartiers, d'aménager la place du 22 mai (Front de mer)...

En matière de dépenses, la prudence est de mise, et nous visons à réduire celles de fonctionnement tout en veillant à maîtriser au mieux l'évolution de la masse salariale.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, nous avons commencé à démolir les maisons dont nous sommes déjà propriétaires, ce qui changera l'aspect du bourg.

Pour la période de vacances, le public aura droit aux traditionnelles animations musicales Anbians bô lan mè Wobè. Les enfants qui ne pourront quitter la commune se verront proposer une participation aux centres de loisirs sans hébergement et des activités variées lors de l'opération DYNAMIQUE au mois de juillet.

Le Maire, Alfred MONTHIEUX

Un peu d'histoire

Le Robert : des Caraïbes à nos jours

La commune du Robert fut colonisée

fort tardivement puisque les premiers

colons français, débarqués en 1635,

occupèrent d'abord la côte sous le vent

(Saint-Pierre - Prêcher - Carbet et

Case-Pilote) et refoulèrent les Caraïbes

vers la côte au vent, la Capesterre

où la mer est très mauvaise à cause

des brisants.

En 1658, le quartier du Robert dépend de la paroisse de Trinité et devant le nombre croissant de colons qui s'y installent, les autorités décident de l'ouverture d'une souscription pour couvrir les frais de construction d'édifices religieux. Ce projet n'ayant pas abouti, le Père Labat, sur l'intervention de l'intendant de l'île, se rend au Robert en 1694 afin de choisir les emplacements du presbytère et du bourg. C'est à cette occasion qu'il rencontre les Caraïbes qui habitent Pointe Larose.

En 1770, il y a plus de 40 habitations sucrières, certaines avec des moulins à eau. A la Pointe Royale, on relève l'habitation Lardillon-Tartançon et vers la Caravelle l'habitation Pothuau et autour s'étalent les habitations Godin, Manceau et Lagrange.

Les archives du XVIII^{ème} siècle gardent le souvenir des habitants propriétaires qui ont fait souche : Jean François Bruno Gaigneron, commissaire de la paroisse - François Alexandre Pothuau des Gatières, lieutenant commissaire du quartier - Elisabeth Bonnaventure, Jaham de Montlouis, capitaine d'infanterie de la paroisse, Manceau Pierre, etc.

Avec les routes construites au XVIII^{ème} siècle entre le Robert et Trinité, Lamentin et François, la baie prend une importance stratégique. Longue de 8 km et large de 5 km, elle comprend de grands fonds qui permirent, en 1809, le débarquement de 1200 marins et soldats anglais sous le commandement de l'Amiral Cockrane qui conquièrent le bourg avant d'emprunter la route du Lamentin pour arriver à Fort Royal où Villaret Joyeuse capitule sans grande résistance. La Martinique tombait aux mains des Anglais et y restait jusqu'à la chute de Napoléon.

C'est en 1837 que le Robert est érigé en commune. Le conseil municipal est composé de huit membres et Louis Louveau de Laguigneraie est désigné en qualité de premier maire.

L'histoire révèle que le nom de la commune serait celui du propriétaire du terrain sur lequel le bourg a été bâti.

(La suite au prochain numéro)



Un budget 2013 audacieux en dépit d'un contexte de morosité

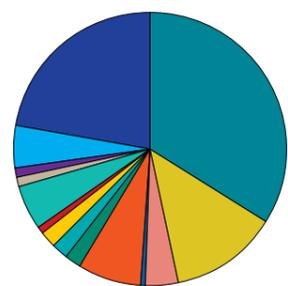
Malgré un contexte économique difficile caractérisé par la baisse des ressources, notamment de la principale recette qu'est l'octroi de mer et de celles en provenance de l'Etat, c'est un budget de **48 758 118 €** réparti à hauteur de **32 878 234 €** pour la section de fonctionnement et **15 879 884 €** pour l'investissement qui a été adopté par le conseil municipal le 8 avril dernier. Par rapport à 2012, il est en hausse de 2,66% en fonctionnement et 5,63% en investissement.

Ce budget est donc caractérisé d'une part :

- d'une part, par la recherche d'une limitation de l'évolution des dépenses de la section fonctionnement, notamment des charges de personnel contenues à une évolution de 2,7% pour tenir compte du déroulement de carrière des agents. Elles représentent avec **18 125 594 €**, 61,61% du budget de fonctionnement.
- et d'autre part, par la réalisation d'opérations nouvelles en investissement. La ville essaye de maintenir un rythme d'investissement pour répondre aux besoins exprimés dans plusieurs secteurs :
- **L'éducation** : La principale opération de ce secteur est la reconstruction de l'école élémentaire Laure Marmont. Les travaux devraient débuter au courant du second semestre 2013 et durer dix mois, ce qui signifie une livraison pour la rentrée scolaire de 2014. Aussi nous prévoyons des crédits correspondant à la rémunération du maître d'œuvre et d'une partie des travaux soit **3 600 000 €**.
- **Le désenclavement des quartiers** : Il s'agit de prévenir l'enclavement des personnes, de permettre la circulation des bus scolaires et des camions de ramassage des ordures ménagères, d'améliorer

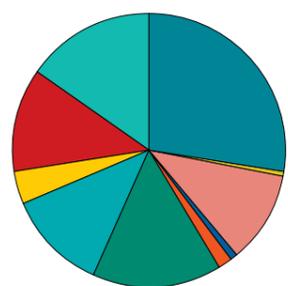
l'écoulement des eaux, mais également de sécuriser les sites pour protéger les habitations et les personnes contre les catastrophes naturelles. Les pluies diluviennes qui s'abattent régulièrement sur la Martinique nous rappellent la nécessité de ces travaux. L'action municipale dans ce domaine est caractérisée par la réalisation d'ouvrages de soutènement, la reconstruction d'ouvrages hydrauliques et de canalisation, et l'amélioration des chemins communaux. Nous avons prévu une dépense de **1 208 000 €**.

- **Troisième domaine d'importance, le secteur sportif** : Les travaux de la première tranche de la piste d'athlétisme sont terminés. Il reste cependant du matériel à acheter. Les crédits pour le matériel sont évalués à **185 000 €**. Un terrain de basket est prévu sur le front de mer pour un montant de **100 000 €**. Avec les travaux de rénovation des aires de jeux des terrains de football, de basket ball et de hand ball, intérieur et extérieur du hall des sports de Mansarde, les interventions du secteur des équipements sportifs et associatifs sont globalement évaluées à **1 365 200 €**.
- **Les acquisitions de terrains et d'immeubles** : La municipalité a réalisé deux projets urbains qui mettent en perspective les aménagements futurs du centre bourg et du Vert Pré. Elle procède aux acquisitions de biens immobiliers pour réaliser les projets le moment venu. Elle profite également des opportunités de cessions dans les quartiers pour le développement de ceux-ci. Ce sont **1 100 000 €** qui sont envisagés en fonction des dossiers prêts chez les notaires.
- **Le développement économique** : Après la construction des étals de vente des produits de la pêche, la



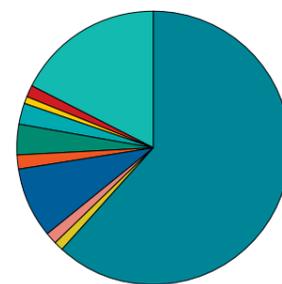
Répartition des dépenses d'investissement

Constructions : 33,88%	Matériels roulants : 2,11%
Emprunts : 13,01%	Matériels outillages voirie : 0,65%
Frais d'études : 3,82%	Matériels de transport : 5,27%
Bâtiments scolaires : 0,48%	Matériels informatiques : 1,30%
Acquisitions foncières : 7,61%	Mobiliers : 1,10%
Installations, aménagements : 1,98%	Autres immobilisations : 4,78%
Réseau électrification : 1,81%	Aménagements terrains : 22,17%



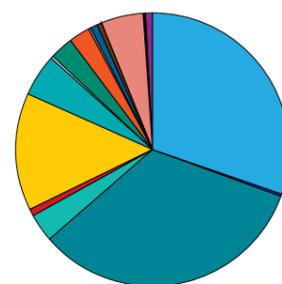
Répartition des recettes d'investissement

Europe : 27,82%	Excédent de fonctionnement : 15,50%
Autres subventions : 0,21%	Région : 11,98%
FCTVA : 11,10%	Département : 4,0%
Amendes de police : 0,41%	Etat : 12,15%
TLE : 1,53%	Emprunt : 15,29%



Répartition des dépenses de fonctionnement

Personnel : 61,61%	Subvention aux Associations : 3,58%
Administration Générale : 17,27%	Subvention au CCAS : 1,67%
FNGIR : 1,52%	Subvention à la Caisse des Ecoles : 8,33%
Charges Exceptionnelles : 0,74%	Subvention au SDIS : 1,39%
Intérêts de la dette : 2,44%	



Répartition des recettes de fonctionnement

Octroi de mer : 32,90%	Subvention CG : 0,40%
FIR : 3,29%	Autres subventions : 0,80%
Versement transport : 1,04%	Taxe mutations : 0,52%
D.G.F. : 13,86%	Travaux en régie : 4,94%
Dotations d'aménagement :	Remboursement SS : 0,19%
Revenus des immeubles : 0,19%	Redevances et produits : 0,73%
Remboursement contrats aidés : 2,77%	Impôts : 30,30%
Allocations compensatrices : 2,52%	Droit place : 0,17%

municipalité envisage de compléter cet équipement par la réalisation d'un distributeur de glaces écaillés. Ce sont **220 000 €** qui sont budgétés pour cette opération.

Bien que fortement engagée dans les projets de développement de la ville, la municipalité ne néglige pas pour autant les conditions de travail du personnel municipal. Les crédits liés à l'aménagement des locaux, à l'achat d'engins, à l'acquisition de matériels et outillages de voirie, à l'achat de véhicules, à l'acquisition de mobilier et à divers équipements destinés à faciliter l'exécution des tâches conduisent à une prévision globale de **2 486 350 €**.

Dans la conjoncture difficile actuelle la ville fait les efforts nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie de la population en ciblant les priorités.



Environnement 5

Le point sur la GIZC du Robert

- Rappel :
- Création officielle d'un comité de suivi permanent de la Gestion Intégrée des Zones Côtières du Robert par arrêté municipal en date du 11 décembre 2012.
 - Présentation officielle du Comité de suivi permanent de la GIZC du Robert le 14 décembre 2012 à l'Hôtel de Ville du Robert.

Il était convenu suite à la réunion de présentation officielle du comité de suivi de la GIZC du Robert, d'organiser des ateliers portant sur des thématiques prédéfinies couvrant les sphères du développement durable. Le premier atelier thématique du comité de suivi restreint s'est tenu le mercredi 27 mars 2013 au service technique de la Ville du Robert et portait sur le thème du : « *Cadre réglementaire, outils existants ou à créer, slogan* ». Il a réuni une dizaine de participants. Il s'agissait d'échanger et de réfléchir collectivement aux modalités de mise en place d'un cadre favorable à l'instauration d'une GIZC. Il en est ressorti que le cadre réglementaire est insuffisamment adapté au Robert, manque d'outils en dehors du contrat de baie.

Le groupe de travail a souhaité que l'on commence par une appropriation de la démarche avant d'envisager de mettre en place des mesures plus strictes au sens réglementaire. C'est la raison pour laquelle la ville a choisi d'élaborer une charte GIZC qui sera à valider avec le grand public. Par ailleurs, d'autres thématiques seront abordées à savoir « *La qualité de l'eau et le maintien des activités* » (2^{ème} atelier thématique) mais aussi « *Le paysage et l'urbanisation* » (3^{ème} atelier thématique).

Enfin, un travail de réflexion autour d'un slogan pour identifier la démarche GIZC du Robert est en cours. La Ville demeure ouverte à toutes les propositions venant du grand public.



Jules Maximin, l'élu en charge du CCAS



Le Robert compte plus d'une dizaine de centenaires



Remise de la médaille de la ville à Man Mirette



La reconnaissance du mérite des mères de famille - Promotion 2013



Le sport pratiqué par nos aînés



Une relève brillamment assurée

6 La politique sociale de la ville

Depuis 1995, toutes les communes sont dans l'obligation de mettre en place un Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Cet outil qui sert la politique municipale dans le domaine du social a pour objectifs de venir en aide aux personnes dans le besoin, d'accompagner et de responsabiliser la population.

En étroite collaboration avec d'autres organismes, des services de la Caisse d'Allocations Familiales en passant par le Conseil Général, par les services du logement, des collèges et lycées..., le CCAS mène des actions pour lutter contre la pauvreté, l'insalubrité, l'isolement et intervient en soutien parental de façon ponctuelle pour offrir des vacances, des cours scolaires et autres prestations aux enfants les plus nécessiteux.

Le CCAS fait appel à deux procédés :
- l'Aide légale qui est une aide envers la population définie par la loi
- l'Aide facultative qui résulte de décisions de la municipalité et correspond à « la politique sociale

que nous mettons en place pour répondre aux personnes qui en ont besoin ».

Organisme de proximité vers lequel les habitants viennent facilement, le CCAS les prend en charge rapidement et les dirige vers le service ou l'institut concerné par leur demande. Il lui arrive aussi de se substituer lors d'urgence ou de suppléer au manquement.

Il intervient beaucoup auprès des personnes âgées au profit desquelles il organise différentes activités contribuant ainsi à leur bien-être : activités sportives, récréatives, de l'informatique, des sorties cinéma, des dîners dansants, fêtes...

Pour contrer l'isolement de ces aînés et dans un esprit de redynamisation, la politique de la commune a été de créer des résidences seniors dans le centre bourg. Cependant tous n'adhèrent pas facilement à ce type de logement. De plus, leur accessibilité n'est pas toujours possible tant logistiquement qu'au niveau des prix.

« Il est important de connaître sa population pour mettre en place une politique sociale » selon M. Joël Jean-Pierre-Magdeleine, Directeur du CCAS « Nous ne sommes pas encore à la hauteur de nos espérances. Nous intervenons dans beaucoup de domaines, mais il nous reste encore beaucoup de projets à

mettre en place. À mon arrivée en 1989, nous étions 17 000 habitants. Aujourd'hui nous sommes plus de 24 000. Avec tout ce qu'entraîne un essor aussi rapide, il est d'autant plus important de connaître les véritables besoins de sa population ».

Le CCAS s'occupe ponctuellement des jeunes mais pour le moment, il n'existe pas de service jeunesse à la mission locale. « Instaurer ce service nous tient à cœur et nous y travaillons activement. Un de nos autres projets est une épicerie sociale ». L'idée est de mettre en place une banque alimentaire non pas dans l'esprit d'un assistantat mais plutôt dans l'esprit d'accompagnement. Il s'agit de proposer à la population dans le besoin, des produits de première nécessité à des prix abordables en échange d'une participation financière minimale.

Le Service social est très sollicité et doit faire face aux questions financières. Cela n'entame en rien le dévouement de ses employés qui agissent pour le bien-être des plus démunis et restent confiants quant à la réalisation de leurs différents projets sur la commune.

Chaque année, c'est pratiquement SIX CENT MILLE EUROS que la ville consacre à sa politique sociale pour un meilleur confort de ses administrés.

7 Economie

Les résistantes du commerce de proximité

« Kay Man Dèni »

La SARL « Horizon » fête cette année ses 60 ans. Mais si pour certains ce nom n'évoque rien, c'est sans doute parce que le nom de « Kay Man Dèni » leur est plus familier. Ce débit de la Régie est l'un des premiers maillons du tissu économique de la ville du Robert. C'est Laure Laventure, l'une des filles de la fondatrice, qui nous raconte avec fierté, le combat de cette grande Dame.

En février 53, pour subvenir aux besoins de ses 4 enfants, Amanthe Laventure, épouse Denis, décide d'ouvrir son bar sur la rue marchande d'où le surnom « Kay Man Dèni ». En ce temps-là, le travail à l'usine fleurissait et la clientèle, principalement des ouvriers, venait boire puis s'alimenter au bar. « À cette époque, tout le monde mangeait » se souviennent les membres de la famille. Les bars étaient souvent gérés par les femmes. Et la solidarité existait entre commerçants. Face à la demande de plus en plus variée et accrue, Amanthe aidée de sa mère Berthilde Eloto, décide de diversifier son service et se met à vendre occasionnellement des accras et poissons frits. Au fil du temps, elle installe des denrées et monte la petite épicerie. Et « sa boutique c'est toute sa vie », parce que derrière son commerce, dans l'arrière-cours c'est la famille qui y vit. Grâce aux bénéfices, Amanthe rénove petit à petit sa maison et réaménage le bar et l'épicerie au rez-de-chaussée. Elle travaille avec acharnement et mène une vie pleine de sacrifices. En 93, avant sa mort en 94, Amanthe lègue à ses 4 enfants le fruit de son labeur.

Depuis les années 80-90, Laure voit les petits commerces de proximité disparaître parce que les propriétaires sont âgés et la relève est souvent absente. L'arrivée des grandes surfaces change également le paysage

économique. En 2005, la SARL « Horizon » connaît alors une période difficile et licencie son personnel. La fratrie gère l'activité seule depuis 2006 et fonctionne tous les jours sans interruption souvent de 6h30 à 21h. Pour que l'activité perdure, il faut ouvrir et « savoir qu'un petit commerce doit faire des marges pour vivre » explique-t-elle.

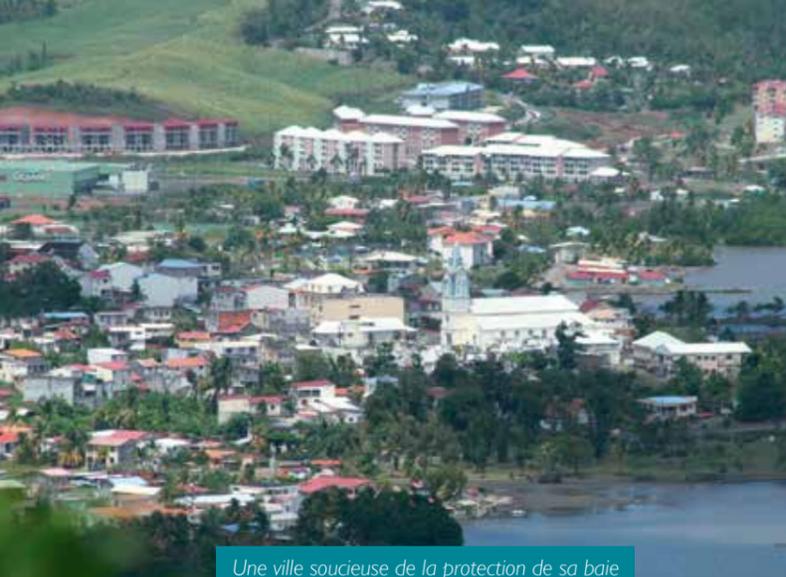
« On n'a pas tout mais presque »

L'épicerie n'est pas seulement un lieu de vente, c'est aussi un lieu d'échange, de solidarité et de lien social. Même si les carnets de crédits ne sont plus tenus comme autrefois, « s'il manque 5 centimes, il arrive que le client parte avec son article ! ». Comme le dit Laure : « On élimine le tissu social quand les petites épiceries disparaissent... Les personnes âgées gardent leur autonomie en venant à la boutique et d'autres évitent les longues files d'attente au supermarché ». On y trouve des produits de première nécessité, des produits laitiers... Et comme elle le dit si bien : « On est là après les grandes crises comme Dean, la grève de 2009 ! ».

Au grand regret des héritiers d'Amanthe, l'affluence n'est plus la même qu'autrefois, lors des périodes festives. Assurer l'activité devient difficile et les investissements sont rares. Si de nouveaux projets redynamisaient le bourg, peut-être cela changerait-il la situation ? Pour le moment, les enfants de Man Denis « continuent le combat parce que c'est l'épicerie qui leur a tout donné ! ».

« Avoir une boutique c'est un métier et nous sommes heureux de dépanner »





Une ville soucieuse de la protection de sa baie

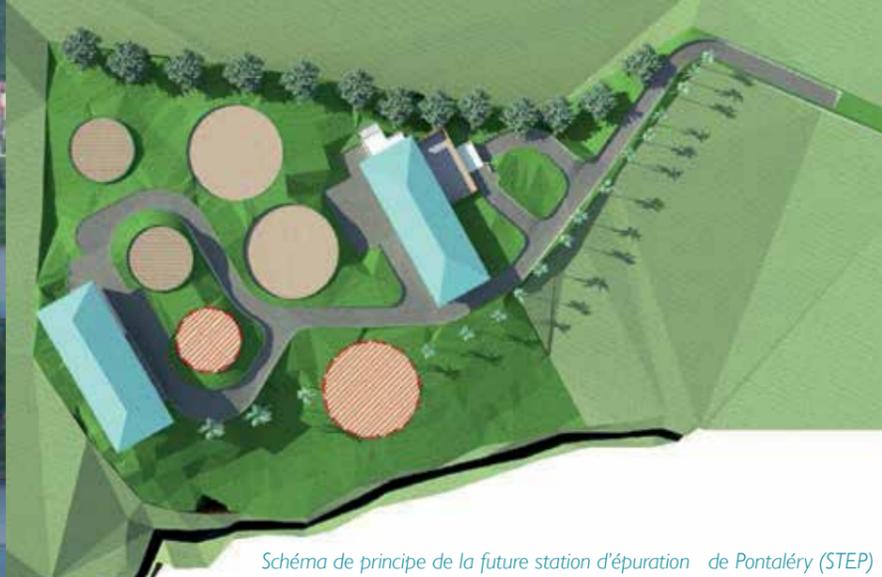


Schéma de principe de la future station d'épuration de Pontaléry (STEP)



Process d'épuration des eaux usées

L'assainissement de la ville demeure une priorité

La commune du Robert, située au Centre Est de la Martinique, occupe un territoire de 4 730 Ha. Elle a, depuis 2003, transféré sa compétence « Assainissement » au Syndicat Intercommunal du Centre et Sud de la Martinique (SICSM) et au Syndicat des communes du Nord Atlantique (SCNA) qui assurent depuis la gestion des infrastructures et réseaux d'assainissement respectivement du Sud et du Nord de la ville.

Au sein de chacune de ces deux structures, la ville est représentée par :
- MM. Fred Miram-Marthe-Rose et Patrice Marie-Magdeleine au SICSM
- Marie Madeleine Boutant et Fred Miram-Marthe-Rose au SCNA

L'assainissement de la ville a toujours constitué une priorité essentielle pour le conseil municipal car il s'agit, dans ce domaine, d'un véritable problème de santé publique à préserver par un traitement efficace des eaux usées rejetées par chacun d'entre nous.

L'assainissement des eaux usées du Robert s'effectue actuellement par l'intermédiaire de près de 28 km de réseaux et de quatre stations

de traitement : Bourg, Pointe Lynch, Four à Chaux et Moulin à Vent. La STEP du Vert-Pré ne traite que les effluents de ce même secteur.

Afin d'améliorer la collecte et le traitement des eaux usées dans le domaine de l'assainissement collectif, le SICSM, sous la demande pressante du maire, a entrepris la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la Commune du Robert qui remplacera les stations existantes.

Cette nouvelle station d'épuration d'une capacité de 16 000 Equivalent-Habitants extensible à 24 000 Equivalent-Habitants sera réalisée au quartier Pontaléry. Bien sûr, des réseaux de transfert entre les anciennes STEP et la nouvelle STEP seront mis en place : les anciennes STEP seront transformées en poste de refoulement.

Les points importants à propos de cette future station sont :

- **Une unité de prétraitement** capable de traiter les effluents du Robert mais également :

. Les matières de vidanges des communes de Robert, François, Trinité, et l'ensemble des communes du SCNA - soit environ 22 m³ par jour.

. Les graisses issues des stations d'épuration des communes de Robert, François, Trinité, et l'ensemble des communes du SCNA - soit 1 à 2 m³ par jour

. Les sables issus des stations d'épuration du SICSM

- **Une filière boue** capable de déshydrater les boues produites par la station ainsi que les boues liquides issues des stations d'épuration des communes de Robert, François, Trinité, et l'ensemble des communes du SCNA. Il est demandé une siccité minimum de 20 %. Les boues déshydratées seront évacuées vers les différentes plateformes de compostage du département.

- **Réutilisation de l'eau traitée** : Compte tenu des contraintes de l'arrêté de 2010 et du coût de sa mise en œuvre, la réutilisation des eaux traitées (REUSE) sera à prévoir uniquement pour les camions hydrocureurs. Les eaux réutilisées dans ce cadre feront l'objet d'une désinfection au chlore. Cette REUSE fera l'objet d'une option dans le dossier de consultation des entreprises. Sa mise en œuvre dépendra de son coût.

- **Une intégration paysagère et architecturale** en cohérence avec le site d'implantation, d'où l'obligation pour l'entreprise titulaire de s'adjoindre les services d'un architecte.

- **La pédagogie** avec la mise en place d'un circuit de visite avec panneaux pédagogiques sur les ouvrages. La station comprendra également une salle de réception (20 pers. maxi) pour accueil et présentation.

Le Budget prévisionnel de l'opération (station + réseaux de transfert) est estimé à : **14 150 000 €** et sa mise en service prévue pour **2015**.

Il est à noter que la STEP de Four-à-Chaux n'est pas concernée par une suppression compte tenu des frais trop importants pour le raccordement de ses effluents d'eaux usées sur la STEP Pontaléry (linéaire trop important, risque trop important de développement de Sulfure d'hydrogène).

La STEP de Courbaril, quant à elle, subira des travaux de réhabilitation afin de lui permettre de retrouver une qualité convenable de rejet des eaux traitées.

Ces travaux permettront aussi d'anticiper sur le transfert à venir de ses effluents d'eaux usées vers la future STEP Pontaléry avec la

réalisation d'un bassin tampon. A terme cette station d'épuration sera transformée en poste de refoulement. Budget de l'opération estimé à : **1 500 000 €** et sa mise en service prévue pour **avril 2014**

Concernant le Vert-Pré, les études pour les extensions du réseau public de collecte des eaux usées sont en cours de finalisation. La station d'épuration actuelle du Vert-Pré est en sous-charge, ce qui lui confère un bon fonctionnement irrégulier. L'apport d'effluents supplémentaires permettra de stabiliser la bonne épuration des effluents d'eaux usées.

Budget de l'opération estimé à : **1 000 000 €**. Les travaux sont prévus en **2014**.

Le début des travaux de cette nouvelle station d'épuration de Pontaléry est prévu dans le premier trimestre de l'année 2014. Actuellement, la procédure d'appel d'offres a été enclenchée par le SICSM.

Il est important de rappeler que l'assainissement noncollectif est aussi de la compétence du SICSM et qu'une politique est mise en œuvre afin d'inciter chacun disposant d'une fosse septique à se mettre aux normes en vigueur.

Les Robertins en particulier, les Martiniquais en général, voire même des résidents de au-delà nos frontières attendaient cette nouvelle ! Grâce à l'opiniâtreté des membres de l'association KIOS-LA, présidée par André Clédor, et le concours logistique et technique de la ville, Le Robert retrouvera sa célèbre fête nautique qui se déroulait dans la baie, le dernier dimanche de fête patronale de la commune au mois de septembre. Plus de vingt ans après, cette manifestation pourra être de nouveau organisée grâce au financement obtenu par cette dynamique association de la ville dans le cadre d'un appel à projets touristiques lancé l'an dernier par la collectivité régionale. Sur les 300 projets présentés, 15 seulement ont été retenus dont la relance de la fête nautique dans la catégorie événementielle.

Préparons-nous et mobilisons-nous pour que cette nouvelle édition de la fête nautique du **samedi 07 décembre** connaisse un immense retentissement. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.



Augrain,
un des quartiers
les plus peuplés
du Robert

Le Carrefour Augrain Nord - Augrain sud



Les aînées de l'association Vie tranquille



Marie-Julien Sainte-Rose dit Marie-Anne

À la découverte des quartiers

Le quartier *Augrain* de part et d'autre de la RN1 dite autoroute

Le quartier Augrain s'est constitué après 1848 quand les esclaves sont montés dans les mornes. Il tire son nom d'un ancien propriétaire terrien qui habitait le quartier. Quelques membres de la famille ont été répertoriés à Saint-Pierre. Il y a quelques années, un membre de la famille, originaire de Villepinte, a fait le déplacement à la Martinique, à la recherche de l'origine de sa famille. C'était un quartier à l'époque purement rural, quand en 1963 débutèrent des travaux de construction de la Route Nationale 1, ce qui sépara alors le quartier en deux parties : Augrain Nord et Augrain Sud. Quelques familles constituent le socle de ce quartier : Ravela, Lican, Marthély, Bellemare, Bristol, Limer, Ardès, Mautil, Esor, Sainte-Rose, Cilis, Agricole, Marie-Luce, Bolosier...

Dans les années 70, le commerce était florissant avec les Epiceries de Mader, Coppet, Lican, Bartis et Pognon. La dernière ayant fermé boutique il y a une dizaine d'années. Grand témoin de la passion de nos aînés, le Pitt Marthély rassemble tous les dimanches les amateurs de combats de coqs.

Si l'agriculture n'est pas exercée à grande échelle à Augrain, les habitants du quartier conservent tout de même ce côté rural en cultivant un petit lopin de terre pour la consommation familiale. Rares sont ceux qui vont vendre leurs récoltes sur le marché.

Le secteur automobile est représenté par les deux garages de Rémy Belhumeur et Wilfried Coulis ainsi que le centre de contrôle technique Autovision de Ginette Monrose.

Dans le domaine de la couture, Marie-Claire Bergoz continue à habiller les habitants du quartier.

Une vie associative active qui forge les jeunes de Augrain

Au quartier Augrain, au fil des années, les bonnes volontés n'ont pas manqué pour contribuer au bien-être de la jeunesse. Dans les années 50, Léofarne Bristol prit l'initiative de créer un groupe d'animation avec quelques jeunes du quartier. L'action la plus marquante a été le séjour de 6 mois en Guadeloupe durant lequel les jeunes ont pu exercer un métier.

En 1965, Bertrand Marthély, surnommé Ti konba, créa la Rénovation de Augrain sous l'égide du sénateur-maire Paul Symphor. Il était alors entouré de Gérard Lican au secrétariat et Ferna Ravela à la trésorerie. Plusieurs présidents lui ont succédé et depuis septembre 2012 Patrick Marous est à la tête de l'association. Dans les années 70, « La Rénovation » était la seule association du Robert à pratiquer le hand-ball et maintenant il existe trois disciplines à la Rénovation : le football, la pétanque et l'athlétisme. Le siège situé près de la RN1 permettait d'animer le quartier (Messes, réunions, révisions scolaires...).

En 1985 M. Ernest Serein fonda l'association inter-génération « Vie tranquille ». Le premier vice-président fondateur Monsieur Ferna Ravela a accédé à la présidence en 1993.

Il existe depuis 8 ans dans le quartier un mouvement dénommé « Les Noirs ». Il s'agit en fait d'un ensemble de cousins et d'amis qui se sont réunis pour créer ce label. L'objectif étant la lutte contre la violence. A travers

les sorties et différentes actions, ils se rassemblent pour avancer plus vite dans la vie. Il existe également à Augrain l'association Cohésion avec pour activité principale la pratique du football.

Marie-Anne, un homme à la disposition des jeunes de son quartier

M. Marie-Julien Sainte-Rose, surnommé Marie-Anne, est un homme d'une grande générosité. Il a été conseiller municipal sous la mandature du Maire Marius Stéphanie pendant 18 ans. Il travailla en qualité d'économiste de l'habitation Pontaléry pendant 7 ans puis de l'habitation Morinière au Vert-Pré pendant 4 ans. Riche de ces années d'expérience, il a ensuite créé sa propre exploitation. Pour les besoins de son activité, il fit l'acquisition d'un camion. Cette dernière passion occupa peu à peu la majeure partie de son temps et c'est alors que Marie-Anne devint transporteur. Profession qu'il exerça jusqu'à la retraite qu'il décida de prendre un an après la mort de son épouse. Son fils Fabre lui succéda alors à la tête de son entreprise de transport.

Aujourd'hui âgé de 96 ans, Marie-Anne, père de deux garçons et d'une fille, est un vrai papa, papi et papou gâteau. A l'époque, il n'hésitait pas à mettre sa maison à la disposition des jeunes pour diverses animations. Il a très tôt baigné dans le milieu sportif et associatif. Tous les dimanches matin, un groupe d'amis partait réveiller les habitants du quartier au son de la trompette, c'est dire l'ambiance conviviale qui régnait à Augrain ! Vers les années 40, Marie-Anne organisait la fête du quartier avec un groupe électrogène acheté par le père

Symphor. Des ajoupas étaient installés de part et d'autre de la route communale. Des courses de chevaux et des compétitions de vélos étaient même au programme. Des concerts et des séances de cinéma étaient organisés chez lui avec la logistique de la municipalité qui mettait à disposition du public, des bancs de la cantine. Malheureusement, les organisateurs ont préféré arrêter les animations à Augrain. Le quartier étant surnommé le carrefour de la mort à cause des nombreux accidents dont étaient victimes les personnes qui traversaient la nationale en sortant de la fête. La population a longtemps demandé que soit réalisée une passerelle ou un rond point pour faciliter la traversée des piétons.

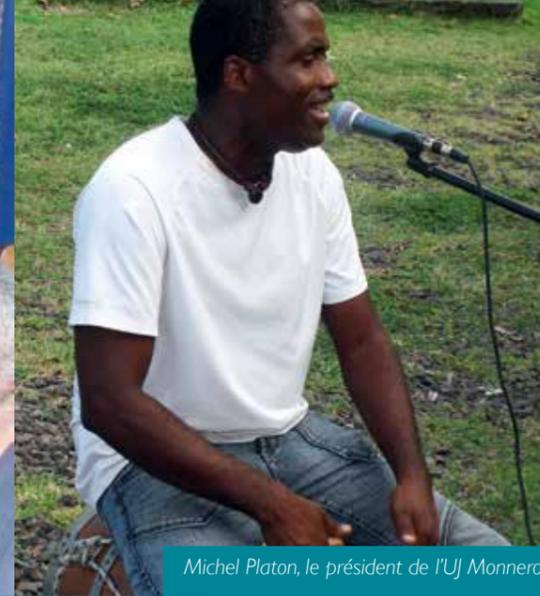
Le 2^{ème} dimanche avant les jours gras, et pendant les jours gras, les jeunes de Augrain participaient au carnaval du Robert et du Vert-Pré. Ils ont aussi eu l'occasion de participer à celui de Four-à-Chaux. Il y avait alors une concurrence fraternelle entre les habitants de Augrain et ceux du Vert-Pré. Plus d'une trentaine de jeunes s'embarquaient derrière le camion de Marie-Anne, une petite bande menée par Ferna Ravela pour qui ils avaient un grand respect.

Le même groupe de jeunes participait aussi à la fête patronale du Robert. Et là ce sont les jeunes de Duchesne qui faisaient concurrence à ceux de Augrain.

Les jeunes, en signe de reconnaissance, organisaient à la Saint-Christophe un grand coup de main pour nettoyer le camion.

Ancien athlète non licencié, Marie-Anne se souvient encore du jour où il fit un malaise à quelques mètres de la ligne d'arrivée. L'athlétisme était l'une de ses grandes passions.





Les jeunes de l'UJ Monnerot lors d'un séjour à Orléans dans l'hexagone



Un Chanté Noël au siège de l'UJ Monnerot

Un nouveau comité depuis le 31 mai dernier

L'association UJM a connu 5 présidents depuis sa création. Lors de l'assemblée générale du 31 mai dernier, Michel Platon a été reconduit à la présidence de l'association.

- Le comité de l'UJM
- Président : Michel Platon
- 1ère vice-présidente : Clémentine Vaubien,
- 2ème vice-présidente : Lydie Tibo
- 3ème vice-présidente : Bertillia Alcindor
- Secrétaire : Lina Serlan
- Secrétaires adjointes : Bertilde Promax et Claudine Mathieu
- Trésorier : Daniel Namilos
- Trésorière adjointe : Patricia Lahély
- Assesseurs : Jocelyne Joseph-Adolphe, Noélie Legros, Claude Rosier, Jean-Luc Rhinan

Contact : 06 96 91 68 25

14 Libre expression

Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

Le groupe «Le Robert autrement»

« Le Robert Autrement » se veut une organisation citoyenne et entend privilégier l'intérêt général sur l'intérêt particulier. A l'approche des prochaines échéances électorales, il nous semble important d'interpeller tous nos compatriotes sur l'importance de fonder nos choix sur des bases sereines et responsables. Les municipalités seront de plus en plus confrontées à d'énormes difficultés. L'Etat leur transmet des compétences sans les accompagner des moyens financiers nécessaires. L'augmentation des impôts ne saurait régler la situation, puisqu'elle appauvrit la population, limite les possibilités de développement des agents économiques et, au bout du compte, diminue les possibilités d'action de la commune.

La seule manière de dépasser cette difficulté, c'est de faire en sorte que toute la population comprenne les enjeux et se mobilise pour développer notre commune sur des bases alternatives et solidaires. On comprend que cela demande l'abandon des vieilles pratiques politiciennes. Ce n'est pas en pratiquant la critique systématique et le dénigrement des adversaires qu'on agira réellement sur la question du logement, de l'emploi et du mieux-vivre. En faisant des promesses qu'on sait très bien ne pas pouvoir tenir, on affiche du mépris pour ses concitoyens.

Le groupe «Agir pour relever le Robert»

Représenté par Madame Chantal Maignan
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Le groupe «La Force du changement»

Représenté par Monsieur Claude Charles Alfred
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Le groupe « Unissons-nous pour faire progresser Le Robert ». La terre : notre salut !

Depuis des décennies, notre peuple est pris au piège d'une société de consommation où les produits alimentaires importés prennent le pas sur la production locale qui ne cesse de décliner.

Ce mode de vie néfaste envahit les esprits à grands renforts de publicité et nous détourne de notre environnement.

Le recours à la terre pour produire des légumes, des fruits et des plantes aromatiques, même sur de petits espaces, permettrait d'améliorer notre pouvoir d'achat et de faire reculer la misère et la pauvreté qui touchent la population.

Osons, en conscience, nous engager dans cette voie.

Sport

L'U.J. Monnerot, une association à vocation pluridisciplinaire

Depuis 29 ans, l'association UJM (Union des Jeunes de Monnerot) fait bouger les habitants du quartier. Certains se souviennent encore des animations podium organisées sous le manguier !!!

L'association est aujourd'hui structurée autour d'un comité et de trois commissions : sport, discipline et culture. La plupart des activités se déroulent au local associatif de Monnerot en cours de rénovation. Ainsi sont organisées des conférences-débats, animées par des spécialistes, sociologues, philosophes, médecins..., des spectacles de chant, de rire, des soirées bèlè et des journées à thèmes.

Cette année, dans le cadre de la commémoration du 22 mai, l'UJM a réalisé un montage poétique. Il a été présenté au Vert-Pré le 21 mai à l'occasion d'une collaboration avec l'association Kontrovers. Ces derniers ont en contrepartie fait le déplacement au local associatif de Monnerot le 22 mai pour une journée autour du tambour, du chant et de la danse. L'UJM a reçu ce même jour une délégation du foyer rural du Chopotte au détour de leur marche en commémoration de l'esclavage. Et, c'est tout naturellement que certains membres de l'UJM se sont joints à ceux de Chopotte dans l'après-midi du 22 mai.

Ces échanges interassociations sont l'un des objectifs de l'UJM. Une première

expérience très concluante a été « le Gwo Bidim ri ». Un spectacle de rire tournant dans les quartiers du Robert et du François avec la participation de « Greeze greeze », « Mamie Etiéniz », « Man Dèdè » et Bokodji. Une action que l'association souhaite pérenniser en mettant en place une saison du rire. L'objectif serait à long terme de créer des spectacles pluridisciplinaires en collaboration avec d'autres associations.

Le football, une activité phare de l'association

L'équipe de football sénior de l'UJM évolue en promotion classique de la ligue civile. Environ 150 licenciés évoluent dans les sections de jeunes (U7, U9, U11, U13, U15 et U17). Un effectif en nette progression cette année. Le club compte 14 jeunes arbitres grâce à une politique de formation et d'engagement envers les jeunes. Il a par ailleurs la volonté d'étoffer l'encadrement des jeunes avec la venue de Jean Clément, Brevet d'Etat 2ème degré.

Depuis maintenant douze ans l'association a su nouer un solide partenariat avec le club Saint-Privé Saint-Hilaire. Tous les deux ans, une délégation de jeunes footballeurs de la section U11 de l'UJM fait le déplacement dans l'Hexagone. Et en contrepartie ils reçoivent leurs homologues une année sur deux.

A l'UJM, se pratique également le dimanche matin la gym bèlè avec Emma ou la gym rythmée avec Pierrette.

Les autres actions menées par l'UJM

- L'année dernière une journée culinaire autour du fruit à pain a été organisée en partenariat avec l'association Lanbeli. A cette occasion, le fruit à pain a été dégusté sous forme de : jus, tarte, glace, velouté. Une journée agrémentée par une animation de tambour, contes et bèlè.

- Un festival de louanges a regroupé des groupes de différentes confessions religieuses originaires de plusieurs communes de la Martinique.

- Afin de resserrer les liens entre les membres des différentes sections, l'UJM organise chaque année une grande journée de détente à la plage.

- Le groupe « Sé nou » permet à certains membres du groupe de partager leur passion pour la musique. Il anime les fêtes patronales, les fêtes de quartiers et les cantiques durant la période de Noël. Des prestations sont aussi données à l'occasion de fêtes de famille.

Au quartier Monnerot, une deuxième association « Lanbeli », présidée par Claude Rosier, vient en complément de l'UJM avec l'apprentissage du tambour bèlè et de la danse traditionnelle. Ils mutualisent souvent leurs moyens pour l'organisation de manifestations.





22 mê à Lestrade



22 mê au Vert-Pré



Tour cycliste juniors de la Martinique - avril 2013



Animation avec un clown à la bibliothèque municipale - mars 2013



Brocante au marché du Vert-Pré - mars 2013



Duos au soleil - mars 2013



Festival Spirituel - avril 2013



L'animation de la Ville en images



Bèlè ti manmay - avril 2013



Alain Rapon présente son dernier livre - mai 2013



Festival Zumba - avril 2013



Fête du Vert-Pré - journée des anciens de l'ACVP - mai 2013



Concert de chant lyrique - mars 2013



Course de bébés yoles - mars 2013



Journée karting pour les enfants - mai 2013



Animation à la maison de retraite du Robert



Show de lingerie au marché du bourg - mai 2013



Fête du Vert-Pré - Jean-Philippe Marthély - mai 2013

